

## Edito

# Une nouvelle année de résistance

Commençons par souhaiter à toutes et tous des vœux de bonheur et de santé en ce début d'année. Que cette année 2017 soit davantage synonyme d'humanité et qu'elle nous épargne de revivre les drames qui ont marqué l'année passée. Qu'elle soit aussi l'année du réveil de la démocratie, et de la chute de l'obscurantisme. Du côté de l'actualité, après la primaire de la droite qui a monopolisé les médias en fin d'année dernière, place à la primaire de la « gauche ». Enfin, présentée comme telle par des médias qui semblent avoir une fâcheuse tendance à oublier (mais ne serait-ce pas volontaire) que le PS ne fait pas la gauche. Au vu de ce qui s'est passé durant le quinquennat Hollande, ça serait même tout le contraire. Donc, la primaire du PS va à son tour être LE sujet autour duquel vont tourner tous les caméras et micros... Il faut dire que, comme avec ces messieurs dames de la droite qui se sont affrontés en 2016, là aussi on s'attend à quelques sorties verbales qui ne manqueront pas de sel. A l'image de Manuel Valls qui ne sait plus comment faire pour tenter de faire oublier aux Français que la politique de Hollande, c'est lui qui la menait. En fait il a très bien compris que faire oublier ceci risque d'être fort difficile, (d'autant plus qu'il y aura toujours des adversaires, amis... bien intentionnés, prompts à le rappeler...) et donc il a choisi d'adopter une autre stratégie : celle de « on m'a forcé ». Ben oui, figurez-vous que si Manuel Valls a utilisé l'article 49-3 pour faire passer en force la loi travail, eh bien c'est parce qu'on l'y a obligé. Franchement, on vous le dit, la politique est un monde de bruts. Et pour prouver qu'il est sincère quand il dit que le 49-3, c'est pas bien, il propose de l'interdire à l'avenir... Malin ce Valls... Mais on se demande s'il nous prendrait pas pour des c....

Une année qui s'en va, une autre qui commence. Disons-le franchement, 2016, ne devrait pas laisser un souvenir impérissable dans les têtes. Entre les folies meurtrières qui atteignent toujours des innocents, le renforcement des difficultés pour de trop nombreuses familles, le vote de nouvelles lois mettant à mal les acquis sociaux (loi travail entre autres), les nouvelles ponctions financières réalisées sur le dos des collectivités territoriales et par ricochet la mise en difficultés des services rendus au public, l'aggravation des souffrances pour ceux qui assurent notre santé... On peut sans crainte de se tromper, dire que tout le monde aura à cœur d'oublier au plus vite cette année qui vient de partir. Avec l'avènement d'une nouvelle an-

née, tout devrait donc si ce n'est : « aller pour le mieux dans le meilleur des mondes », au moins s'améliorer ! Eh bien pas si sûr.

Alors qu'il est prévu de changer de Président de la République, que dans la foulée l'Assemblée nationale sera renouvelée, qu'il pourrait donc être possible d'envisager des changements significatifs qui prennent enfin en considération les besoins à satisfaire, voilà que ce que se profilent à l'horizon de nouvelles et graves difficultés. Déjà fortement mis en difficulté par les politiques de droites menées sous Chirac et Sarkozy, particulièrement ulcérés par les renoncements et les mauvais coups de François Hollande et de ceux qui l'ont aidé dans la mise en œuvre la partition, l'électorat qui défend habituellement des valeurs de gauche est plus que jamais dans le

doute.

Une partie non négligeable se réfugie, scrutins après scrutins, dans l'abstention ; une autre partie est prête à voter à l'emporte-pièce, une dernière partie toujours profondément éprise de valeurs progressistes n'arrive même pas à réfléchir sur un éventuel rassemblement.

Immédiatement la droite, mais également ceux qui ne veulent pas dire qu'ils sont de droite tout en défendant des politiques libérales qui portent atteintes aux acquis des salariés et de leurs familles, se précipitent et veulent nous faire avaler : une solution moins pire.

Mais une solution moins pire, ça n'est rien d'autre qu'un nouveau recul des droits des salariés et de leurs familles,

Suite p 2

## VOEUX PRÉSIDENTIELS



### Le dessin



### On le note

La section calaisienne du PCF a le plaisir de vous inviter à sa cérémonie de vœux qui se déroulera :

Le jeudi 26 janvier 2017  
À 18h 30

Salle du Minck à Calais-Nord

Cette cérémonie sera suivie d'un débat public animé par Frédéric Bocarra, membre du Conseil national du PCF, maître de conférence à Paris XIII sur le thème : « La France a-t-elle encore les moyens de s'offrir des services publics de qualité ? »

### On y pense

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au  
194-196 Bd de l'égalité à Calais



## Politique

## Une femme d'influence

Vraiment il y a des décisions qu'on ne peut que saluer. Comme celle, toute récente, d'attribuer le titre de femme d'influence à Natacha Bouchart. Car c'est vrai que c'est hautement mérité. Ce qu'on ne sait pas exactement, c'est ce qui a fait penché la balance pour décider de lui accorder cette distinction.

Est-ce son influence pour faire baisser le taux de chômage dans le Calais ? Non, impossible puisque le nombre de chômeurs n'a cessé de croître depuis son arrivée, Calais ayant même obtenu le titre de champion de France.

Est-ce son influence pour faire en sorte que les commerces se disputent pour venir s'installer en centre-ville et que les promoteurs fassent de la sur-rendez-vous pour construire tel ou tel projet ? Impossible car "grâce" à elle, le centre-ville se meurt, et les investisseurs se cherchent.

Est-ce son influence pour faire évacuer la fameuse "jungle" de Calais ? Il faudrait être bien naïf pour penser

qu'elle ait eu quelque pouvoir que ce soit. Le seul pouvoir qu'elle avait, c'était de donner des conditions de vie décentes aux migrants qui y vivaient (comme le maire de Grande-Synthe l'a fait) et ça elle s'en est bien abstenue.

Est-ce alors son influence pour réussir à faire stopper la construction du mur de la honte anti-migrants, scandaleux par définition, et d'autant plus aberrant aujourd'hui que l'évacuation de la jungle est terminée ? Il faut croire que non puisque le 13 décembre, on nous annonçait que la construction du mur était achevée.

Est-ce son influence pour mettre en place des projets de rénovation urbaine ? Pas le moins du monde puisque dès son arrivée à la mairie de Calais elle avait, comme premier geste, décidé de mettre un terme aux projets ANRU sur le quartier du Fort-Nieulay. La tour du Pilotis qui devait être démolie est toujours debout. Et le nouveau dispositif qui va être mis en place, l'est par la Région...

Est-ce son influence pour attirer les investisseurs par dizaines au point que les projets économiques pullulent sur le territoire ? Une mission qui devait être sans doute la plus facile pour elle puisqu'elle n'a eu de cesse de répéter que s'ils ne venaient pas, les investisseurs, c'est parce que les vilains cocos leur faisaient peur. Encore raté : le projet Héroïc Land sur lequel elle se fait pourtant une pub d'enfer est au point mort tant il est difficile de trouver les 500 millions d'euros nécessaires. Et ailleurs, à part des déménagements et l'arrivée de spécialistes de la mal bouffe, ce n'est pas les créateurs d'emplois qui se bousculent au portillon.

Non, décidément on a beau chercher, on ne trouve pas de quelle influence il peut s'agir. A part peut-être l'influence de faire embaucher les amis, fils, neveux... de ses copains... Elle a dû être pistonnée pour cette distinction... Encore une histoire de copinage en somme...

Suite de la p1

des demandeurs d'emplois, des retraités, des artisans et commerçants...

Plutôt que de nous parler de l'augmentation des richesses produites dans notre pays et d'une plus juste répartition, on nous explique que si nous voulons rester concurrentiel il faut accepter des sacrifices.

Plutôt que de nous parler de moyens nouveaux à mettre en œuvre pour renforcer les secteurs de la santé, la justice, l'éducation..., on nous affirme que les fonctionnaires ne travaillent pas assez, qu'ils sont trop nombreux... Il serait donc indispensable de diminuer leur nombre, de les faire travailler plus...

Évidemment on ne vous explique jamais que, si nous continuons dans ce sens, ce sont les fondements même de notre société que l'on fragilise. Et qu'avec le temps nous nous rapprocherons davantage du système américain où les salariés sont contraints de travailler jusqu'à plus d'âge pour avoir un revenu minimum acceptable, où seuls les riches ont droit à une santé de qualité, où les pauvres deviennent chaque année plus nombreux, où les enfants d'ouvriers ne peuvent quasiment pas accéder aux études supérieures, où la justice reconnaît plus de droit à ceux qui ont de l'argent qu'à ceux qui n'en ont pas...

C'est la triste réalité du chemin que nous prenons !

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas l'intention de prendre ce chemin et entendons résister. Avec nos forces, sans dénaturer la réalité des rapports de forces, mais avec la volonté de ne pas renoncer à combattre pour pouvoir un jour obtenir que tous les Français, tous les Calaisiens puissent mener une vie plus digne.

Certains diront : « ce ne sera pas pour nous ! ». Qu'importe, ce sera pour nos enfants, pour nos petits-enfants, mais personne ne pourra dire que nous avons renoncé devant l'adversité.

## Election; TPE

## C'est jusqu'au 13 janvier

Les salariés des Très Petites Entreprises et les employés à domicile, sont appelés à voter pour élire leurs représentants syndicaux.

Initialement prévues pour se dérouler du 28 novembre au 12 décembre 2016, ces élections ont été repoussées à la période du 30 décembre au 13 janvier 2017.

Chaque salarié a reçu chez lui les documents électoraux et peut donc voter par mail ou par courrier.

La majeure partie des votes devrait se faire par courrier car un souci est apparu sur le document permettant le vote électronique. Impossible d'obtenir le code confidentiel électeur (le cache arrachant le papier et empêchant donc

prendre connaissance du code).

A chacun de faire son choix, mais **ne pas voter c'est prendre le risque de laisser progresser les organisations syndicales réformistes dont on a pu mesurer toutes ces dernières années : combien elles étaient prêtes à satisfaire les intérêts du patronat.**

Si vous êtes vous-même salarié de TPE, ou si vous avez des proches salariés de TPE, encouragez-les à ne pas se laisser faire et donc à voter.

**C'est jusqu'au 13 janvier, le cachet de la poste faisant foi.**

## En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En br

## Passe-droit ou pas ?

On nous a dit que la ville de Calais avait fait l'acquisition d'un véhicule qui peut photographier les véhicules en stationnement gênant.

Ce véhicule pourrait faire un carton boulevard de la Résistance (à Calais Nord), où malgré la réalisation de magnifiques parkings par la municipalité, les riverains continuent à stationner sur les trottoirs. Espérons que l'ensemble des citoyens seront traités



de la même manière et qu'il n'y aura pas de passe-droits.

## Disparues, les délibérations

Certains croiront peut-être à un nouveau tour de prestidigitation élaboré par la présidente de l'agglomération calaisienne, mais il s'agira surtout d'un positionnement évitant de se mettre un peu plus en difficulté politique.

A l'occasion de chaque conseil, l'ensemble des délibérations ayant un impact financier (la plupart des délibérations), sont examinées au préalable en commission des finances. C'est ainsi que deux délibérations, l'une relative à une dette de l'agglomération envers l'OPH de Calais (Rusé n°324), l'autre relative à un souci dans la gestion de l'Aéroport de Calais-Marck, ont fait l'objet d'un examen attentif. Sur ces deux délibérations, Jacky Hénin a donné un avis éclairé. Sur l'OPH vous trouverez l'argumentaire dans le numéro 324 sur le site, sur la délibéra-

tion relative à l'aéroport il a fait part de son profond mécontentement.

Il s'agissait, ni plus ni moins, de couvrir des erreurs professionnelles. En décembre 2016, il était proposé de rétablir le taux de TVA à sa valeur réelle, car les services avaient oublié d'appliquer le nouveau taux de TVA en vigueur pourtant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Et, plus fort, le contrôle devant être réalisé par les services compétents, n'avait rien relevé ! Il était donc demandé au contribuable de s'asseoir sur les sommes ainsi perdues. Une démarche que Jacky Hénin n'entendait pas avaliser.

Pour éviter (temporairement) le problème, les deux délibérations ont été retirées de l'ordre du jour du dernier conseil.

Elles devront y revenir, mais cette réalité est démonstrative du courage de la nouvelle présidence de l'agglomération.